

# L'élevage laitier en Irlande Cap sur 2015 !

Alors que l'économie irlandaise est en difficulté, la filière laitière semble plutôt optimiste sur son avenir. La perspective de la fin des quotas en 2015 est une opportunité que les Irlandais comptent bien saisir, en valorisant au maximum leurs atouts.



par Julien François  
Pôle herbivores  
julien.francois@bretagne.chambagri.fr



L'agriculture et l'agroalimentaire sont des secteurs relativement stratégiques pour l'économie irlandaise, puisqu'ils génèrent 8 % du PIB, 10 % des emplois et 8,5 % des exportations. La production laitière est le secteur agricole le plus important, représentant 31 % de la production agricole en valeur. Avec une collecte de 5,5 milliards de litres de lait, elle ne représente que 4,5 % de la production européenne. Par comparaison, la Bretagne produit 4,9 milliards de litres de lait. Mais, 80 % du lait produit en Irlande est exporté, principalement en Europe, ce qui fait de ce pays un acteur majeur sur le marché des produits laitiers européens.

## Une production laitière saisonnée

En 2010, l'Irlande recensait environ 18 300 producteurs laitiers. Ce nombre a chuté de 25 % depuis 2000, soit une baisse similaire à celle relevée en Bretagne. L'élevage laitier est concentré dans le sud et le centre du pays. Les exploitations sont familiales : la SAU moyenne est de 50 ha, avec un troupeau de 60 vaches.

L'Irlande se caractérise par son climat océanique tempéré. La pluviométrie y est importante (entre 900 et

1 500 mm/an) et bien répartie sur l'année. Avec ce climat favorable à la pousse de l'herbe, la production laitière en Irlande est essentiellement basée sur des systèmes herbagers intensifs. Les vêlages sont majoritairement groupés au printemps sur 3 mois, entre février et avril, pour caler la production laitière à la pousse de l'herbe. Il en résulte une très forte saisonnalité de la production laitière, à laquelle les industriels, principalement des coopératives, se sont adaptés.

## Des systèmes "low cost"

L'herbe, pâturée ou ensilée, représente 90 % de la ration des vaches. Ce type d'alimentation, avec peu de complémentation, explique la faible production laitière des vaches (5 000 kg/vache/an). Ces systèmes de production sont ainsi économes. Les charges en bâtiments et en mécanisation sont également faibles. En revanche, le prix du foncier est élevé (21 065 €/ha), au regard de la situation bretonne.

L'environnement ne semble pas être un problème pour l'agriculture irlandaise. Dans le cadre de l'application de la Directive Nitrates, l'Irlande bénéficie d'une dérogation du plafond d'azote organique à 250 kg/ha, pour

les systèmes herbagers ayant plus de 80 % d'herbe dans la SAU. Cela autorise des chargements élevés, jusqu'à 2,9 UGB/ha, ce qui laisse des marges de manœuvre dans certaines exploitations... ▲

## Objectif : 50 % de lait en plus entre 2015 et 2020

Pour relancer une économie en difficulté, le gouvernement irlandais souhaite s'appuyer sur les secteurs exportateurs, dont l'agriculture et l'agroalimentaire. Avec la fin programmée des quotas, de nouvelles perspectives s'ouvrent. Le gouvernement s'est ainsi fixé l'objectif d'augmenter la production laitière de 50 % entre 2015 et 2020. La filière pourra-t-elle relever ce challenge de taille ? Cette croissance pourrait se faire au détriment des bovins viande et en augmentant le chargement ainsi que la production par vache. Et au niveau des industriels ? Ces derniers pensent qu'ils trouveront des solutions. Leur message aux éleveurs est clair : "produisez, nous nous occuperons de trouver les marchés !". Cependant, certains experts estiment que la filière laitière irlandaise ne sera pas capable de répondre à ces objectifs, mais qu'il est plus raisonnable de tabler sur une augmentation de 30% à l'échéance 2020.

## Comparaison d'une exploitation laitière moyenne irlandaise et bretonne

	Irlande (source : Teagasc, 2010)	Bretagne (source : BCEL, campagne 2010-2011)
SAU (ha)	50	79
Lait livré (l)	300 000	390 000
Vaches laitières	60	53
Production (l / VL)	5 036	7 832
Chargement (UGB/ha)	1,9	1,55

Le projet Dairyman bénéficie du Fonds Européen pour le Développement Régional Interreg IVB

